

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans ce communiqué de presse. L'information contenue dans le présent communiqué est non auditée.

BCE présente ses résultats du deuxième trimestre de 2022

- **BAIIA ajusté¹ consolidé en hausse de 4,6 % grâce à une croissance des produits des services de 3,8 %**
- **Bénéfice net de 654 millions \$, en baisse de 10,9 %, et bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 596 millions \$, ou 0,66 \$ par action ordinaire, en baisse de 13,2 %; bénéfice net ajusté¹ de 791 millions \$, générant un BPA ajusté¹ de 0,87 \$, en hausse de 4,8 %**
- **Poursuite de la croissance des produits tirés des Services sans fil : 110 761 activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles, soit une hausse de 139,5 %; taux trimestriel de désabonnement des services postpayés² de 0,75 %, du jamais-vu; hausse de 3,8 % du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles³; croissance élevée des produits tirés des services et du BAIIA ajusté aux taux respectifs de 7,8 % et de 8,3 %**
- **Prochaine évolution de la 5G déjà en cours avec le lancement du réseau mobile 5G+, la technologie sans fil la plus rapide offerte par Bell à ce jour**
- **22 620 activations nettes d'abonnés des services Internet de détail, soit un bond de 27,9 %, et une croissance de 8 % des produits des services d'Internet de détail; connexion, au réseau de fibre, d'environ 900 000 nouveaux emplacements en 2022 sur la bonne voie**
- **Leadership en matière de réseau haut débit confirmé avec le lancement prochain des services Internet pure fibre symétrique de 8 Gbps dans certains secteurs de Toronto, qui offriront des vitesses de téléversement de données 250 fois supérieures à la technologie par câble, et de la technologie Wi-Fi 6E; et le tout nouveau service Télé Fibe tout-en-un Android TV doté de l'Assistant Google**
- **Augmentation des produits tirés des médias de 8,7 %, avec une croissance du BAIIA ajusté de 5,6 %; produits tirés du contenu numérique⁴ en hausse de 55 %**
- **Reconfirmation de tous les objectifs de l'orientation financière pour 2022**

¹ Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles, le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières* du présent communiqué pour un complément d'information sur ces mesures.

² Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué pour un complément d'information sur le taux de désabonnement.

³ Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles correspond aux produits d'exploitation tirés des services sans fil divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le RMU combiné.

⁴ Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

MONTRÉAL, le 4 août 2022 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd’hui ses résultats du deuxième trimestre (T2) de 2022.

« L’équipe Bell continue de répondre aux attentes de toutes ses parties prenantes. Nos résultats au T2 sont constants par rapport au trimestre précédent, et confirment que nous avons mis en place les bonnes stratégies pour assurer l’avenir de notre entreprise, c’est-à-dire servir davantage de Canadiens dans les grands centres et les petites localités grâce à l’expansion de notre zone de couverture au moyen des meilleures technologies de réseau et promouvoir l’expérience client, a affirmé Mirko Bibic, président et chef de la direction de BCE et Bell Canada.

« La croissance de nos services sans fil se poursuit avec 110 761 activations nettes d’abonnés utilisant des téléphones mobiles et une forte croissance des revenus tirés des services. Les activations nettes d’abonnés des services Internet de détail ont également augmenté, la hausse de 27,9 % ayant engendré une croissance de 8 % des produits des services Internet résidentiels. Ces excellents résultats découlent de nos dépenses d’investissement sans précédent visant à accroître la connectivité, la fiabilité et la zone de couverture de notre réseau. De plus, nos efforts continus pour améliorer l’expérience client et les options de soutien numériques fidélisent les clients de Bell, comme l’indique le fait que le taux de désabonnement pour les services sans fil, Internet résidentiels et Télé Fibe a reculé pour un troisième trimestre consécutif.

« L’équipe Bell continue de servir ses clients grâce à des réseaux fiables et résistants et à des produits et services innovants. À la fin de l’exercice, nous aurons investi 14 milliards \$ depuis 2020 en incluant les dépenses en immobilisations d’environ 5 milliards \$ prévues en 2022, soit le plus important montant jamais investi par une société de télécommunications canadienne sur un seul exercice et sur un cycle de trois ans. Cet investissement colossal permettra de développer les réseaux principaux de l’entreprise, le réseau de fibre et le réseau sans fil 5G, de poursuivre l’expansion de la zone de couverture dans les collectivités rurales et éloignées et d’améliorer la capacité et la résilience des réseaux. Nos investissements ne s’arrêtent pas là, puisque nous investissons d’abord dans notre équipe. Nous avons accueilli 570 nouveaux diplômés et stagiaires partout au pays. Nous espérons embaucher plus de 1 000 nouveaux membres à notre équipe possédant des compétences dans les hautes technologies d’ici la fin de l’exercice. »

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

Bâtir les meilleurs réseaux

Bell a étendu son [service Internet à vitesses symétriques de 3 gigabits par seconde](#) à Québec et annonce que son [service à vitesses symétriques de 8 gigabits par seconde](#) sera offert à ses clients dans les prochains mois, en commençant par ceux de Toronto à l’automne. Bell lancera également la technologie [Wi-Fi 6E](#), la technologie Wi-Fi la plus rapide à ce jour. Bell a étendu l’accès Internet pure fibre à environ 160 000 emplacements supplémentaires (résidentiel et d’affaires) à [London, en Ontario](#), à environ 5 000 emplacements supplémentaires à [Kingsville, en Ontario](#) et à environ 20 000 emplacements supplémentaires (résidentiel et d’affaires) au [Nouveau-Brunswick](#). Bell a continué à travailler étroitement avec les gouvernements sur des projets visant à offrir l’accès à large bande à des collectivités éloignées et à d’autres régions difficiles à desservir, notamment [la municipalité rurale de Kingston](#) (en anglais seulement) grâce au Fonds pour la large bande de l’Î-P-É et de la municipalité de Kingston, et le [Nord du Québec](#) et [Terre-Neuve-et-Labrador](#) grâce au Fonds pour la large bande universelle du gouvernement fédéral.

Être un leader en matière de 5G et innovation technologique

Bell a annoncé le déploiement de la [5G+ à Toronto et dans certaines régions du sud de l'Ontario](#). La 5G+ est la prochaine phase de l'évolution de la technologie 5G dans la bande de 3 500 Mhz acquise lors des enchères de l'ISDE l'année dernière. Bell s'attend à être en mesure d'offrir son service 5G+ à environ 40 % de la population canadienne d'ici la fin de 2022, notamment dans la région du Grand Toronto, à Halifax en Nouvelle-Écosse, à St-John's à Terre-Neuve-et-Labrador et à Sherbrooke au Québec. Bell a aussi annoncé le déploiement imminent de son [réseau principal autonome 5G](#), qui permettra de créer et d'offrir de nouveaux services plus évolués, de réduire le temps de latence et d'accroître la capacité. Bell continue de collaborer avec des partenaires sur des innovations en matière de 5G et de réseaux, notamment le réseau de télécommunications quantiques « ouvert » [Numana](#) au Québec et le pôle d'innovation [The PIER](#) (en anglais seulement) à Halifax, où Bell a déployé un réseau privé sans fil compatible à la 5G.

Offrir le contenu le plus captivant

Bell Média a conclu une entente à long terme avec la NFL pour demeurer le partenaire exclusif de télédiffusion des matchs de la [NFL au Canada](#); RDS, TSN et CTV assureront leur présentation à l'échelle du pays. RDS, Noovo, TSN et CTV ont présenté une couverture étendue du [Grand Prix de Formule 1 du Canada](#) (en anglais seulement) et RDS et TSN ont commencé à présenter [la saison 2022 de la LCF](#). Bell Média a annoncé les détails de sa programmation de contenu en français et en anglais seulement pour l'automne 2022 et l'hiver 2023, qui comprend près de 100 titres de contenu original, dans le cadre de ses événements [Upfront 22](#) et [Futur 22](#). La série [The Amazing Race Canada](#) (en anglais seulement) est de retour pour une huitième saison sur CTV après deux ans d'absence, la troisième saison de la série originale Crave [Canada's Drag Race](#) est actuellement diffusée sur Crave et le premier épisode de la nouvelle série [Shoresy](#) (en anglais seulement) a établi un record de cote d'écoute pour un premier épisode de série canadienne sur Crave.

Bell a célébré la saison des festivals d'été en appuyant des événements extérieurs partout au pays, notamment en élargissant son entente de commandite avec evenko pour devenir le commanditaire présentateur des [festivals Osheaga, îLESONIQ et LASSO Montréal](#), le commanditaire présentateur du festival [Cavendish Beach Music Festival](#) (en anglais seulement) de l'Î-P-É, du festival [Area 506 festival](#) (en anglais seulement) au Nouveau-Brunswick et du spectacle Bell Grandstand Show au [Stampede de Calgary](#) (en anglais seulement). Bell continue d'être un leader au sein de la communauté des sports électroniques en croissance rapide au Canada grâce au renouvellement et à l'élargissement de son partenariat avec la société mondiale de sports électroniques et de divertissement [OverActive Media](#) (en anglais seulement) et au récent dévoilement du [Bell Gaming Centre](#) (en anglais seulement), le centre de jeux de l'équipe Raptors Uprising. Les clients de [Bell Télé Fibe](#) résidant en Ontario et au Québec peuvent maintenant profiter de nouvelles capacités et fonctionnalités intégrées à Google Android TV, comme l'accès au catalogue de Google Play, les commandes vocales grâce à l'Assistant Google, la recherche universelle et l'enregistrement de contenu personnel sur nuage.

L'initiative Mieux pour tous : Mieux pour le monde, mieux pour les collectivités, mieux pour la vie au travail

Bell se classe première parmi les sociétés de télécommunications et quatrième parmi les 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada, selon la liste rédigée par [Corporate Knights](#) (en anglais seulement). Les cibles basées sur la science de réduction de gaz à effet de serre de

Bell ont été approuvées par l'initiative Science Based Targets (SBTi)¹. Les cibles basées sur la science sont des cibles de réduction des émissions alignées sur le niveau de décarbonisation nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris – soit une hausse des températures de 1,5 °C par rapport au niveau préindustriel. Bell a obtenu la [certification ISO 50001](#) pour son système de gestion de l'énergie pour une troisième année d'affilée. Elle est la première entreprise de télécommunications en Amérique du Nord à obtenir cette certification pour son système de gestion de l'énergie. IDC Canada a une fois de plus reconnu Bell comme un [chef de file des services de cybersécurité](#) dans son rapport annuel des fournisseurs canadiens de services de sécurité. Bell est la seule entreprise de télécommunications au Canada à avoir obtenu cette reconnaissance cinq fois de suite par l'IDC. Le club des Winnipeg Blue Bombers et Bell MTS ont annoncé la création d'un [nouveau programme de bourses](#) (en anglais seulement) qui permettra à plus d'une centaine de jeunes de jouer au soccer cette année. Northwestel a vendu les infrastructures de son réseau de fibre jusqu'au domicile au Yukon à un consortium de 13 entreprises des Premières Nations, dans le cadre de son partenariat avec celles-ci appelé [Shared Pathways Network](#) (en anglais seulement).

Bell a accueilli [570 nouveaux diplômés et stagiaires](#) partout au pays, et nous continuons de surpasser notre cible de 40 % de représentation des membres des communautés noires, autochtones et de couleur. Bell prévoit également embaucher plus de 1 000 personnes pour combler des [postes techniques spécialisés](#) au cours de l'exercice, notamment liés à l'intelligence artificielle et à l'apprentissage automatique, à l'infonuagique, à la cybersécurité, au réseau 5G et au développement logiciel. Bell est devenue membre de l'organisme [Tent Partnership for Refugees](#) (en anglais seulement) pour explorer les opportunités d'emploi et de formation pour les réfugiés dans le secteur privé.

RÉSULTATS DU T2 DE BCE

Faits saillants financiers

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T2 2022	T2 2021	% de variation
BCE			
Produits d'exploitation	5 861	5 698	2,9 %
Bénéfice net	654	734	(10,9) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	596	685	(13,0) %
Bénéfice net ajusté	791	751	5,3 %
BAIIA ajusté	2 590	2 476	4,6 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,66	0,76	(13,2) %
BPA ajusté	0,87	0,83	4,8 %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 597	2 499	3,9 %
Dépenses d'investissement ²	(1 219)	(1 210)	(0,7) %
Flux de trésorerie disponibles ^{1, 2}	1 333	1 245	7,1 %

¹Pour en apprendre davantage sur nos cibles basées sur la science, veuillez consulter la page 21 de la notice annuelle de 2021 de BCE datée du 3 mars 2022.

²Au T2 2022, nous avons appliqué la Décision sur le programme de travail de l'IFRIC sur les dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat conclu avec un tiers (IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie*) de façon rétrospective pour chacune des périodes antérieures présentées. Pour plus de détails, voir la Note 2 *Mode de présentation et principales méthodes comptables* de notre *Rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2022*.

« Les résultats financiers de Bell au T2 continuent de témoigner du succès de notre stratégie rigoureuse axée sur la croissance du nombre d'abonnés rentables ainsi que de notre gestion efficace des conditions macroéconomiques difficiles à l'échelle mondiale. En effet, Bell a connu un autre trimestre de vigoureuse croissance des produits d'exploitation consolidés, du BAIIA ajusté et des flux de trésorerie disponibles, ce qui concorde avec les objectifs financiers de la société pour 2022 et permet de créer de la valeur durable pour toutes nos parties prenantes, a déclaré Glen LeBlanc, chef des finances de BCE et Bell Canada.

« Cette excellente performance financière consolidée est attribuable aux solides résultats des différentes activités de l'entreprise, plus particulièrement à la forte croissance de 7,8 % des produits tirés des services sans fil, à la hausse de 8 % des produits tirés du service Internet résidentiel, à l'augmentation de 8,7 % des produits totaux tirés des médias et à la hausse du BAIIA ajusté d'un exercice à l'autre pour tous les secteurs d'activités de Bell.

« Bell demeure en très bonne santé financière : ses liquidités disponibles¹ à la fin du T2 totalisaient environ 3,1 milliards \$, y compris un montant de 596 millions \$ en trésorerie, ses flux de trésorerie récurrents sont élevés, son régime à prestations définies n'a jamais été aussi solide et les coûts du service de la dette sont facilement prévisibles puisque la société n'a aucun besoin de refinancement à court terme et détient une forte proportion de titres d'emprunts à taux fixe. En somme, grâce à la solidité et à la flexibilité financières de la société, nous pourrions nous concentrer sur les priorités stratégiques et les objectifs relatifs aux marchés financiers en 2022. »

- Les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 2,9 % par rapport au T2 2021, pour se chiffrer à 5 861 millions \$, du fait de la hausse de 3,8 % des produits tirés des services qui se sont établis à 5 233 millions \$, reflétant la forte croissance des services sans fil, du service Internet résidentiel et des services liés aux médias. Les produits d'exploitation tirés des produits ont reculé de 4,6 % pour totaliser 628 millions \$, essentiellement en raison de la baisse des ventes d'équipements de transmission de données dans les services sur fil d'affaires d'un exercice à l'autre.
- Le bénéfice net a diminué de 10,9 % pour s'établir à 654 millions \$ et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 596 millions \$, soit 0,66 \$ par action, en baisse de 13,0 % et de 13,2 %, respectivement. Ces reculs d'un exercice à l'autre s'expliquent surtout par la hausse des autres charges en raison des pertes nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, de l'augmentation de la dotation aux amortissements et de la hausse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation du BAIIA ajusté, les charges pour perte de valeur moins élevées par rapport à l'exercice précédent et l'augmentation du rendement net des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Le bénéfice net ajusté s'est accru de 5,3 %, pour atteindre 791 millions \$, ce qui a entraîné une hausse de 4,8 % du BPA ajusté, qui s'est établi à 0,87 \$.
- Le BAIIA ajusté a augmenté de 4,6 %, pour s'établir à 2 590 millions \$, en raison des augmentations d'un exercice à l'autre dans tous les secteurs d'activité de Bell. La marge du BAIIA ajusté² consolidée de BCE a augmenté de 0,7 point de pourcentage, pour s'établir à 44,2 %, comparativement à 43,5 % au T2 2021, en raison de l'effet de la forte croissance

¹ Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières* du présent communiqué pour un complément d'information sur ces mesures.

² La marge du BAIIA ajusté correspond au BAII ajusté, divisé par les produits d'exploitation. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur la marge du BAIIA ajusté.

des produits tirés des services et de la baisse des ventes de produits générant de faibles marges.

- Les dépenses d'investissement de BCE se sont chiffrées à 1 219 millions \$, une hausse de 0,7 % par rapport à 1 210 millions \$ au T2 2021, ce qui a donné lieu à une intensité du capital¹ de 20,8 %, comparativement à 21,2 % à l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement effectuées au cours du trimestre visaient la poursuite du déploiement accéléré du réseau pour le service Internet pure fibre et du réseau sans fil 5G de Bell.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont totalisé 2 597 millions \$, soit une progression de 3,9 % par rapport au T2 2021, ce qui s'explique par l'augmentation du BAIIA ajusté, la baisse des coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts payés et la réduction des contributions aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en raison d'une suspension des cotisations en 2022, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des entrées de trésorerie provenant du fonds de roulement et la hausse des impôts en trésorerie payés.
- Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 7,1 %, pour s'établir à 1 333 millions \$, par rapport à 1 245 millions \$ au T2 2021, en raison de la hausse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, facteurs partiellement neutralisés par l'augmentation des dépenses d'investissement.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR POUR T2

Services sans fil de Bell

- Le total des produits d'exploitation des Services sans fil a augmenté de 5,5 % pour s'établir à 2 246 millions \$.
- Les produits tirés des services se sont accrus de 7,8 % pour atteindre 1 703 millions \$, stimulés par l'important nombre d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et des appareils connectés et la hausse du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles du fait de l'augmentation des produits tirés des services d'itinérance, principalement en raison de l'accroissement des déplacements internationaux attribuable à l'assouplissement des restrictions mondiales de déplacement liées à la COVID-19.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont reculé de 0,9 % à 543 millions \$ en raison de la réduction des mises à niveau de téléphones mobiles par les abonnés existants.
- Le BAIIA ajusté des Services sans fil a augmenté de 8,3 %, pour s'établir à 1 049 millions \$, en raison de l'effet de la forte croissance des produits tirés des services, ce qui a entraîné une hausse de la marge de 1,2 point de pourcentage, la portant à 46,7 %.
- Bell a ajouté au total 110 761 nouveaux abonnés nets des services postpayés et prépayés utilisant des téléphones mobiles². Par rapport à 46 247 au T2 2021, cela correspond à une hausse de 139,5 %.
- Le nombre total d'activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles s'est chiffré à 83 197, comparativement à 44 433 au T2 2021. Cette augmentation considérable de 87,2 % s'explique par l'amélioration de 8 points de base du taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles qui s'est établi à 0,75 %, notre meilleur taux de désabonnement des abonnés utilisant les services postpayés à ce jour, et la hausse de 9,8 % des activations brutes d'abonnés découlant de la

¹ L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur l'intensité du capital.

² Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur les unités d'abonnement.

fréquentation accrue des magasins par rapport à l'exercice précédent, à l'élan continu de la 5G, à l'accélération de l'immigration et à la demande accrue des clients d'affaires.

- Le nombre d'activations nettes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles a atteint 27 564, un bond considérable par rapport à 1 814 au T2 2021. Cette progression d'un exercice à l'autre s'explique par l'augmentation de 40,7 % des activations brutes découlant de l'accroissement de l'activité de marché, y compris l'accélération de l'immigration et la recrudescence des déplacements au Canada, aussi responsable de la hausse du taux de désabonnement, qui a atteint 4,41 %, par rapport à 3,98 % au T2 2021.
- La clientèle d'abonnés utilisant des téléphones mobiles de Bell totalisait 9 602 122 abonnés à la fin du T2, en hausse de 4,2 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui comprend 8 747 472 abonnés des services postpayés, en hausse de 4,1 %, et 854 650 abonnés des services prépayés, en hausse de 5,9 % par rapport à l'exercice précédent.
- Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles a augmenté de 3,8 % pour atteindre 59,54 \$, grâce à la hausse des produits tirés des services d'itinérance attribuable à l'accroissement des déplacements internationaux du fait de l'assouplissement des restrictions liées à la COVID, et à notre stratégie de centrer nos efforts sur les abonnés ayant des forfaits à valeur élevée pour l'ensemble des services postpayés et prépayés.
- Le nombre d'abonnés de Bell utilisant des appareils mobiles connectés¹ a reculé de 344, comparativement à une hausse nette de 47 449 au T2 2021. Cela s'explique par l'accentuation des pertes nettes liées aux appareils de données, qui reflète la baisse du nombre de transactions visant des tablettes dont le RMU est faible, et la hausse du nombre de désactivations aux services IdO pour entreprise causée en grande partie par un seul client. La clientèle d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés totalisait 2 298 327 abonnés à la fin du T2, en hausse de 5,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Services sur fil de Bell

- Le total des produits d'exploitation tirés des services sur fil a diminué de 0,3 % par rapport au T2 2021, pour s'établir à 2 995 millions \$.
- Les produits tirés des services sur fil ont augmenté de 0,6 % pour se chiffrer à 2 909 millions \$, en raison de la croissance des produits tirés des services Internet résidentiels et du fait que la charge réglementaire liée à la décision du CRTC sur les tarifs de groupe définitifs pour l'accès Internet de gros comptabilisée au T2 2021 ne s'est pas reproduite au cours de l'exercice considéré. L'effet de ces facteurs positifs a été réduit par la baisse continue des produits tirés des services voix traditionnels, des services de données et des services de télé par satellite, par la diminution des ventes de solutions de connexion par IP et de solutions d'affaires¹ découlant du report des dépenses des grandes entreprises clientes en raison des perturbations continues de la chaîne d'approvisionnement des équipements de transmission de données, et par la vente de Createch le 1^{er} mars 2022.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont reculé de 23,2 % pour s'établir à 86 millions \$, en raison principalement de la baisse des ventes d'équipements de transmission de données aux entreprises clientes en raison des perturbations des chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale.
- Le BAIIA ajusté des services sur fil a augmenté de 1,7 % pour atteindre 1 315 millions \$, en raison de la non-récurrence de la charge réglementaire liée à la décision du CRTC sur les tarifs de groupe définitifs pour l'accès Internet de gros comptabilisée au T2 2021 susmentionnée. La réduction de 1,8 % des coûts d'exploitation a aussi contribué à

¹ Les produits tirés des solutions d'affaires comprennent les services gérés, qui englobent la gestion des réseaux, la gestion des services voix, l'hébergement et la sécurité, ainsi que les services professionnels, qui englobent les services-conseils, d'intégration et de gestion des ressources.

l'augmentation du BAIIA ajusté des services sur fil et à la hausse de 0,8 point de pourcentage de la marge bénéficiaire, qui s'est établie à 43,9 % pour le trimestre, en dépit des coûts liés aux ouragans exceptionnellement élevés et des pressions inflationnistes sur le carburant et la main-d'œuvre.

- Bell a ajouté 22 620 nouveaux abonnés nets des services Internet de détail¹, soit une hausse de 27,9 % par rapport à 17 680 au T2 2021, ce qui s'explique par la hausse des activations brutes d'abonnés, le taux de désabonnement plus faible lié à l'expansion rapide de la zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes de Bell et l'amélioration de la performance pour les petites entreprises par rapport à l'exercice précédent. Les activations nettes d'abonnés des services Internet de détail dans la zone de couverture du réseau de fibre optique de Bell se sont chiffrées à 36 473, en hausse de 19,5 % comparativement à l'exercice précédent. La clientèle d'abonnés du service Internet de détail totalisait 3 977 387 abonnés à la fin du T2, en hausse de 6,1 % par rapport à l'exercice précédent.
- Bell Télé a ajouté 3 838 nouveaux abonnés nets des services de télé IP de détail², par rapport à 4 540 au T2 2021. À la fin du T2, Bell desservait 1 907 564 abonnés des services de télé IP de détail, ce qui représente une augmentation de 4,7 % en regard du T2 2021.
- Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail² se sont chiffrées à 15 365, comparativement à 9 468 au T2 2021, en raison de la baisse des activations saisonnières de services résidentiels et de la hausse du taux de désabonnement par rapport à l'exercice précédent, au cours duquel le nombre de désactivations avait été plus bas en raison de la COVID. Les services de télé par satellite de détail de Bell totalisaient 816 583 abonnés à la fin du T2, en baisse de 8,9 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels² se sont chiffrées à 52 712, comparativement à 51 292 au T2 2021. Le nombre d'abonnés des SAR résidentiels de détail de Bell s'établissait à 2 207 004 abonnés à la fin du T2, en baisse de 7,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Bell Média

- Les produits d'exploitation de Bell Média ont atteint 821 millions \$, en hausse de 8,7 % par rapport au T2 2021, ce qui s'explique par le retour du Grand Prix de Formule 1 du Canada, l'excellente croissance continue des médias numériques, l'augmentation de la publicité de la télé spécialisée liée au sport et à l'actualité, la demande accrue de publicité liée à l'affichage extérieur et à la radio grâce à la reprise continue post-COVID et la hausse des produits tirés des frais d'abonnement découlant de la croissance du nombre d'abonnés pour le service de diffusion Crave.
- Les produits liés au contenu numérique ont augmenté de 55 % du fait de la croissance élevée du service de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave et de l'expansion rapide de SAM Télé, notre outil de vente dans les médias.
- À ce jour, RDS et TSN sont les chaînes de sports de langue française et de langue anglaise les plus regardées au Canada pour l'année de diffusion 2021-2022.
- Noovo a surpassé les services de télé généraliste de langue française concurrents pour ce qui est de la croissance de l'auditoire, ayant connu une hausse de 5 % de son auditoire aux heures de grande écoute pour l'année de diffusion 2021-2022.
- Le BAIIA ajusté s'est accru de 5,6 % pour totaliser 226 millions \$ par l'effet de la croissance des produits d'exploitation d'un exercice à l'autre. Toutefois, les marges ont baissé à

¹ Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le taux de désabonnement et les unités d'abonnement.

² Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le taux de désabonnement et les unités d'abonnement.

27,5 %, comparativement à 28,3 % au T2 2021, en raison de l'augmentation de 10,0 % des coûts d'exploitation découlant du retour du Grand Prix de Formule 1 du Canada et de l'augmentation généralisée des activités du fait de la normalisation de l'économie.

DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,92 \$ par action ordinaire, payable le 15 octobre 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 septembre 2022.

PERSPECTIVES POUR 2022

BCE a confirmé les objectifs de son orientation financière pour 2022, tels qu'ils ont été présentés le 3 février 2022 :

	Résultats pour 2021	Orientation pour 2022
Croissance des produits	2,5 %	1 % – 5 %
Croissance du BAIIA ajusté	3,0 %	2 % – 5 %
Intensité du capital ¹	20,7 %	21 %
Croissance du BPA ajusté	5,6 %	2 % – 7 %
Croissance des flux de trésorerie disponibles ¹	(11,0) %	2 % – 10 %
Dividende sur actions ordinaires annualisé	3,50 \$	3,68 \$

Pour l'exercice 2022 en entier, nous prévoyons que la croissance du BAIIA ajusté, la diminution des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et des paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la baisse des impôts en trésorerie donneront lieu à une hausse des flux de trésorerie disponibles.

Veuillez consulter la section *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* plus loin dans ce communiqué pour obtenir une description des principales hypothèses sur lesquelles repose l'orientation financière 2022 de BCE, ainsi que des principaux facteurs de risque connexes.

TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T2 2022, le jeudi 4 août, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour y assister, veuillez composer le numéro sans frais 1-800-806-5484 ou le 416-340-2217 et utilisez le code d'identification 6085726#. Une reprise sera disponible jusqu'à minuit le 4 septembre 2022 au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 6368475#). La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T2 2022](#).

¹ Au T2 2022, nous avons appliqué la Décision sur le programme de travail de l'IFRIC sur les dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat conclu avec un tiers (IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie*) de façon rétrospective pour chacune des périodes antérieures présentées. Pour plus de détails, voir la Note 2 *Mode de présentation et principales méthodes comptables* de notre *Rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2022*.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le « Règlement 52-112 ») prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- total des mesures sectorielles;
- mesures de gestion du capital;
- mesures financières supplémentaires.

La présente rubrique fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent communiqué de presse si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière utilisée pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne sa composition, elle exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore inclut un montant non compris dans cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats sont décrites ci-après, et nous présentons des rapprochements avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables.

Bénéfice net ajusté – Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en

instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net ajusté sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T2 2022	T2 2021
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	596	685
Éléments de rapprochement :		
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	40	7
Pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	81	(100)
Pertes nettes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises	42	14
Profits nets sur placements	(16)	-
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	-	-
Perte de valeur d'actifs	106	164
Impôt lié aux éléments de rapprochement ci-dessus	(62)	(18)
Participations ne donnant pas le contrôle liées aux éléments de rapprochement ci-dessus	4	(1)
Bénéfice net ajusté	791	751

Liquidités disponibles – Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les liquidités disponibles comme la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les montants disponibles en vertu de notre programme de créances clients titrisées et de nos facilités de crédit bancaire engagées.

Nous considérons les liquidités disponibles comme un indicateur important de la solidité financière et du rendement de nos activités, car elles présentent les fonds disponibles pour répondre à nos besoins de trésorerie, notamment pour les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les versements de dividendes, le paiement des obligations contractuelles, la dette arrivant à échéance, les activités courantes, l'acquisition de licences de spectre et d'autres besoins de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités disponibles pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est la trésorerie.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la trésorerie et des liquidités disponibles sur une base consolidée.

(en millions \$)

	30 juin 2022	31 décembre 2021
Trésorerie ¹	596	289
Montants disponibles en vertu de notre programme de créances clients titrisées ²	400	400
Montants disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées ³	2 091	2 789
Liquidités disponibles ¹	3 087	3 478

Flux de trésorerie disponibles – Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des fonds provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les fonds provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos

¹ Au T2 2022, nous avons appliqué la Décision sur le programme de travail de l'IFRIC sur les dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat conclu avec un tiers (IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie*) de façon rétrospective pour chacune des périodes antérieures présentées. Pour plus de détails, voir la Note 2 *Mode de présentation et principales méthodes comptables* de notre *Rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2022*.

² Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, un montant de 400 millions \$ était disponible en vertu de notre programme de créances clients titrisées, aux termes duquel nous avons emprunté 900 millions \$ au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021. Les emprunts garantis par des créances clients sont inclus dans la *dette à court terme* dans nos états financiers consolidés.

³ Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, respectivement, 2 091 millions \$ et 2 789 millions \$ étaient disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées, compte tenu des emprunts sous forme de papier commercial de 1 093 millions \$ US (1 409 millions \$ CA) et de 561 millions \$ US (711 millions \$ CA) au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, respectivement. Les emprunts sous forme de papier commercial sont inclus dans la *dette à court terme* dans nos états financiers consolidés.

résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un indicateur important de la solidité financière et du rendement de nos activités. Les flux de trésorerie disponibles indiquent le montant de trésorerie disponible pour verser des dividendes sur les actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de ses activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T2 2022	T2 2021
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 597	2 499
Dépenses d'investissement	(1 219)	(1 210)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(34)	(31)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(14)	(15)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	3	2
Flux de trésorerie disponibles	1 333	1 245

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

Le ratio financier non conforme aux PCGR que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats est décrit ci-après.

BPA ajusté – Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable que ce ratio soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises

associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Total des mesures sectorielles

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de 2 secteurs à présenter ou plus et qui est présenté dans les notes annexes de BCE.

Le total des mesures sectorielles que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats est décrit ci-après, et nous présentons un rapprochement avec la mesure financière conforme aux IFRS la plus comparable.

BAIIA ajusté – Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE.

La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est le bénéfice net. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T2 2022	T2 2021
Bénéfice net	654	734
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	40	7
Amortissement des immobilisations corporelles	933	905
Amortissement des immobilisations incorporelles	266	248
Charges financières		
Charges d'intérêts	269	268
(Rendements) intérêts nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(7)	5
Perte de valeur d'actifs	106	164
Autres charges (produits)	97	(91)
Impôt sur le résultat	232	236
BAIIA ajusté	2 590	2 476

Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent communiqué de presse si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS (IPC)

Nous utilisons la marge du BAIIA ajusté, le RMU combiné, l'intensité du capital, le taux de désabonnement et les unités d'abonnement (ou clients ou SAR) afin d'évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE pour 2022, nos plans en matière de déploiement du réseau et nos dépenses d'investissement prévues, nos plans visant à procurer des vitesses sans fil, Internet et Wi-Fi plus rapides ou à proposer toute offre connexe, nos attentes selon lesquelles la solidité et la souplesse financières de la société nous permettront de nous concentrer sur la réalisation de nos priorités stratégiques et de nos objectifs relatifs aux marchés financiers en 2022, notre objectif de réalisation de nos cibles basées sur la science en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 4 août 2022 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de

l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Nous envisageons à l'occasion des opérations potentielles comme des acquisitions, des cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des coentreprises ou d'autres transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de telles transactions ou d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 4 août 2022. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Hypothèses importantes

Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse reposent sur un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché, à l'exploitation et à la finance formulées par BCE, notamment, sans s'y limiter, les hypothèses qui suivent.

Hypothèses relatives à l'économie canadienne

Nos déclarations prospectives reposent sur certaines hypothèses concernant l'économie canadienne. Comme la plupart des restrictions sanitaires au Canada ont été levées, on suppose que les effets de la pandémie sur la vigilance et les déplacements des consommateurs s'atténueront au cours de 2022 et de 2023. Plus particulièrement, nous nous sommes appuyés sur les hypothèses suivantes :

- un ralentissement de la croissance économique, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada en ce qui concerne la croissance de 3,5 % du produit intérieur brut canadien en 2022, ce qui représente une baisse par rapport à l'estimation précédente de 4,25 %;
- une importante inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (« IPC ») attribuable à la hausse marquée des prix de l'énergie et des aliments, aux ruptures d'approvisionnement et à la forte demande pour les biens;
- un marché étroit de la main-d'œuvre entraînant une hausse des salaires;
- une légère croissance de la consommation des ménages favorisée par les dépenses effectuées au moyen des économies accumulées pendant la pandémie;
- les investissements des entreprises des secteurs autres que le secteur pétrolier et gazier soutenus par la forte demande, la confiance améliorée des entreprises et l'incitation à alléger les contraintes liées à l'approvisionnement;
- une hausse des taux d'intérêt;
- une hausse des taux d'immigration;
- l'incidence du conflit entre la Russie et l'Ukraine sur l'économie canadienne provenant de la hausse des prix des aliments et de l'essence;
- un dollar canadien qui devrait se maintenir à son niveau actuel ou près de ce niveau. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

Hypothèses relatives au marché canadien

Nos déclarations prospectives reflètent également diverses hypothèses relatives au marché canadien. En particulier, nous avons formulé les hypothèses relatives au marché suivantes :

- l'intensité continue de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil;
- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration des clients d'affaires vers des solutions de télécommunications à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- bien que le marché publicitaire subisse toujours l'incidence défavorable du report ou de l'annulation de campagnes publicitaires dans plusieurs secteurs par suite du ralentissement économique durant la pandémie de COVID-19, nous nous attendons à une reprise graduelle en 2022;
- la diminution de la clientèle d'abonnés des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) provoquée par l'intensification de la concurrence découlant du lancement constant de plateformes de diffusion en continu de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) et de l'expansion des agrégateurs de services par contournement.

Hypothèses relatives au secteur Services sans fil de Bell

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne le secteur Services sans fil de Bell :

- le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles dans le sans-fil pour les exploitants nationaux et une croissance de notre clientèle des services prépayés;
- le maintien de l'intensification de la concurrence et des activités promotionnelles dans toutes les régions et tous les segments de marché;
- la poursuite de l'expansion et du déploiement des réseaux sans fil 5G et 5G+, en offrant une couverture et une qualité concurrentielles;
- la poursuite de la diversification de notre stratégie de distribution, en mettant l'accent sur l'accroissement des transactions directes avec le consommateur et en ligne;
- la croissance du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles découlant de la hausse des abonnements aux services 5G et de la hausse des produits tirés des services d'itinérance attribuable à l'assouplissement des restrictions en matière de voyages imposées en raison de la pandémie de COVID-19, en partie contrebalancées par la diminution des produits tirés des frais de dépassement de données imputable à la poursuite de l'adoption de plans de services de données illimitées;
- l'adoption accélérée par les clients d'affaires de solutions évoluées 5G, 5G+ et IdO;
- l'accroissement de la disponibilité des combinés sans fil et la stabilité des prix des appareils et des marges connexes;
- la réalisation d'économies de coûts liées à l'efficacité opérationnelle résultant des changements liés aux comportements des consommateurs, de l'adoption des technologies numériques, des améliorations apportées aux produits et services, des nouveaux investissements dans les centres d'appels et les technologies numériques et d'autres améliorations liées à l'expérience en matière de service à la clientèle;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

Hypothèses relatives à notre secteur Services sur fil de Bell

Nos déclarations prospectives reposent aussi sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne le secteur Services sur fil de Bell :

- la poursuite du déploiement du réseau de fibre permettant la connexion directe d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises dans la zone de couverture des services sur fil;
- la croissance continue du nombre d'abonnés des services Internet et de télé IP de détail;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la poursuite des lancements d'offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil locaux, facteur atténué par la croissance de notre part de marché en ce qui a trait aux forfaits de services résidentiels concurrentiels;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur protocole Internet;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement;
- l'adoption accélérée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé;
- la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau d'investissements constants;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de l'efficacité opérationnelle découlant de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs, de l'innovation au chapitre des produits, de l'augmentation des fonctions libre-service ainsi que d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle et de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, et de la réduction des taux contractuels des fournisseurs;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

Hypothèses relatives à notre secteur Bell Média

En outre, nos déclarations prospectives reposent aussi sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Bell Média :

- les produits totaux devraient refléter l'expansion de notre outil de gestion stratégique des audiences (SAM) télévisuelles et des plateformes d'achats de Bell DSP (plateforme de demande latérale), la reprise graduelle de la publicité, ainsi que la croissance du nombre d'abonnés aux services de diffusion directement aux consommateurs;
- la croissance continue des coûts du contenu média pour obtenir de la programmation de qualité, ainsi que le retour à la normale de la programmation de divertissement;
- le soutien continu de Crave grâce à une offre de contenu élargie, à l'amélioration de l'expérience utilisateur et à Crave Mobile;

- des investissements continus dans la programmation originale de Noovo pour mieux servir nos clients francophones en leur offrant un vaste éventail de contenu sur leurs plateformes préférées;
- la mise à profit de données internes pour améliorer le ciblage, la prestation de services publicitaires et l'attribution;
- la capacité d'acquiescer et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités dans les médias.

Hypothèses financières relatives à BCE

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses financières internes suivantes concernant BCE pour 2022 :

- un coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi estimatif d'environ 255 millions \$;
- un rendement net des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi estimé à environ 50 millions \$, plutôt que 70 millions \$;
- une dotation aux amortissements d'environ 4 700 millions \$ à 4 750 millions \$;
- des charges d'intérêts d'environ 1 075 millions \$ à 1 125 millions \$;
- des intérêts payés d'environ 1 125 millions \$ à 1 175 millions \$;
- un taux d'imposition moyen effectif d'environ 27 %;
- des PNDPC d'environ 60 millions \$;
- des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi d'environ 150 millions \$, au lieu de 200 millions \$;
- des paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi d'environ 75 millions \$;
- des impôts payés (déduction faite des remboursements) d'environ 800 millions \$ à 900 millions \$;
- un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 911 millions;
- un dividende sur actions ordinaires annuel de 3,68 \$ par action.

Hypothèses sous-tendant les réductions prévues des cotisations à nos régimes de retraite à prestations définies

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses principales suivantes sous-tendant les réductions prévues des cotisations à nos régimes de retraite à prestations définies :

- au moment opportun, la situation de capitalisation de nos régimes de retraite à prestations définies (PD) correspondra à des excédents évalués sur base de continuité et les ratios de solvabilité demeureront supérieurs aux exigences minimales prévues par la loi pour une suspension des cotisations;
- aucune détérioration importante de la situation financière de nos régimes de retraite PD en raison de la diminution du rendement des placements ou des taux d'intérêt;
- aucune perte importante liée à l'expérience découlant d'autres événements imprévus, comme un litige ou un changement dans les lois, les réglementations ou les normes actuarielles ne sera subie.

Hypothèses sous-jacentes à nos cibles de réduction des émissions de GES

Nos cibles de réduction des émissions de GES sont établies en fonction d'un certain nombre d'hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les principales hypothèses suivantes :

- la mise en œuvre de diverses initiatives d'affaires et d'entreprise visant à réduire notre consommation d'électricité et de carburant ainsi que les sources d'émissions directes et indirectes de GES;
- l'absence de nouvelles initiatives d'entreprise, d'acquisitions d'entreprises ou de technologies qui feraient augmenter de façon importante nos niveaux prévus d'émissions de GES;
- notre capacité d'acheter suffisamment de crédits carbone crédibles et de certificats d'énergie renouvelable pour compenser ou réduire davantage nos émissions de GES, si nécessaire;
- l'absence d'améliorations ou de modifications de normes internationales ou de la méthode que nous utilisons pour calculer ces émissions de GES ayant une incidence défavorable sur le calcul de nos émissions de GES;
- l'absence de changement requis à nos cibles basées sur la science établies conformément au SBTi qui aurait pour effet d'accroître le coût lié à l'atteinte de ces cibles;
- une collaboration et un engagement satisfaisants des fournisseurs dans l'établissement de leurs propres cibles basées sur la science et une collaboration suffisante des partenaires dans la réduction de leurs propres émissions de GES.

Les hypothèses ci-dessus, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par BCE en date du 4 août 2022, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées dans le présent communiqué de presse.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière 2022, sont énumérés ci-après. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre nos résultats financiers cibles pour 2022, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est prié de noter que les risques qui suivent pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter : l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19, notamment en raison des mesures restrictives déjà adoptées ou qui seront adoptées par suite de cette pandémie; l'incidence défavorable du conflit entre la Russie et l'Ukraine, notamment en raison des sanctions économiques imposées ou qui seront imposées par suite de ce conflit, et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement qui en découleront; une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, notamment en raison de la pandémie de COVID-19 et du conflit entre la Russie et l'Ukraine; un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, et l'incidence défavorable connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci; l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents; le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent aux perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; l'évolution des habitudes des clients et l'expansion des fournisseurs de services de télévision (télé) par contournement et les autres fournisseurs de services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y produisent; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la prolifération

du piratage de contenu; la hausse du taux de pénétration des téléphones intelligents au Canada et la baisse ou le ralentissement de l'immigration; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, notamment en ce qui a trait aux conditions et aux prix auxquels nous pourrions être tenus d'offrir l'accès à nos réseaux et auxquels le spectre pourrait être acquis aux enchères; l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, un risque qui pourrait être accentué par le conflit entre la Russie et l'Ukraine; l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles; l'incapacité à mettre en place une gouvernance efficace des données; l'incapacité à faire évoluer et à transformer nos réseaux, nos systèmes et nos activités au moyen de technologies de prochaine génération tout en aplanissant notre structure de coûts; l'incapacité à créer une expérience client positive; l'incapacité à attirer, à perfectionner et à conserver une équipe diversifiée et talentueuse capable de faire avancer nos impératifs stratégiques; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; l'incapacité à maintenir des réseaux opérationnels; la possibilité d'interruptions ou de pannes de service en raison d'infrastructures vieillissantes et d'une certaine instabilité au moment de notre transition à des réseaux convergents sur fil et sans fil; notre propre incapacité, ou celle d'autres entreprises de télécommunications sur lesquelles repose la prestation de nos services, à effectuer les tests, la maintenance, les remplacements ou les mises à niveau de nos réseaux, de notre équipement et d'autres installations, ce qui pourrait perturber nos activités, et causer notamment des pannes de réseau; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement imprévues importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; la complexité de nos activités; l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des processus et des systèmes de technologies de l'information (TI) très performants; les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir, à les remplacer et à les mettre à niveau; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite; notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin; la défaillance de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs, y compris notre gestion du risque lié aux fournisseurs en ce qui a trait à la sécurité, à la gouvernance des données et à l'approvisionnement responsable; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que le dividende sur actions ordinaires sera majoré; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incapacité à réduire les coûts, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts, et l'incapacité de générer les avantages attendus des acquisitions et des restructurations d'entreprise; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; la volatilité des obligations au titre des prestations de retraite et l'accroissement des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi; un règlement défavorable des litiges; l'incapacité à développer et à mettre en œuvre de solides pratiques de gouvernance d'entreprise et cadres de conformité en la matière et à respecter les obligations légales et réglementaires; l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes pour ce qui est des questions environnementales,

et à y répondre adéquatement; les pandémies, épidémies et autres risques pour la santé, y compris les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil; l'incapacité à gérer adéquatement les enjeux sociaux; ainsi que des facteurs internes, comme l'incapacité à mettre en œuvre des initiatives d'entreprise et commerciales suffisantes, et divers facteurs externes qui pourraient jeter un doute sur notre capacité à atteindre nos cibles en ce qui concerne les facteurs ESG, notamment celles liées à la réduction des gaz à effet de serre et à la diversité, à l'équité et à l'inclusion.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion annuel de 2021 de BCE (inclus dans le rapport annuel 2021 de BCE) daté du 3 mars 2022, et le rapport de gestion du premier et du deuxième trimestre de 2022 de BCE daté du 4 mai 2022 et du 3 août 2022, respectivement, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à [Sedar.com](https://www.sedar.com)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à [SEC.gov](https://www.sec.gov)). Ces documents sont également disponibles à [BCE.ca](https://www.bce.ca).

À propos de BCE

Plus grande entreprise de communications du Canada, BCE offre des services large bande évolués sans fil, Internet, de télévision, de médias et de communications d'affaires. Pour en savoir plus, visitez les sites [Bell.ca](https://www.bell.ca) ou [BCE.ca](https://www.bce.ca).

Par l'intermédiaire de [Mieux pour tous de Bell](https://www.bell.ca/mieux-pour-tous), nous investissons dans l'amélioration du présent et de l'avenir en soutenant l'épanouissement social et économique de nos collectivités. Cette initiative inclut Bell Cause pour la cause qui fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation comme la Journée Bell Cause pour la cause, et elle assure un important financement aux soins communautaires, à la recherche et aux initiatives en milieu de travail partout au pays. Pour en savoir plus, visitez le site [Bell.ca/Cause](https://www.bell.ca/Cause).

Questions des médias :

Marie-Eve Francoeur
514-391-5263
marie-eve.francoeur@bell.ca

Questions des investisseurs :

Thane Fotopoulos
514-870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca